AR Prefecture

043-214300329-20220321-2022_21-DE Reçu le 21/03/2022 Publié le 21/03/2022

2022-21



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de BLAVOZY

Nombre de membres :

L'an deux mil vingt-deux, le 18 Mars à 18 heures 45.

En exercice: 19

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

Présents : Votants:

18

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation: 11/03/2022

Présents: Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,

Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS

Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE,

Sabine JOUVHOMME, Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS,

Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC.

Excusés:

Valérie GAGNE qui a donné procuration à Laetitia PRADINES Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Michel BEGON

Objet: APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT LE VALLON DU SUC », EXERCICE 2021

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Serge ABOULIN, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, examine le compte administratif du budget annexe « Lotissement Le Vallon du Suc » de l'exercice 2021. dressé par M. Franck PAILLON et qui peut se résumer ainsi :

Fonctionnement:

Recettes:

57 500.00

Dépenses :

- 16 314.10

Excédent exercice antérieur reporté :

+ 210 344.48

Excédent de clôture en fonctionnement :

+ 251 530.38

Investissement:

Recettes:

16 313.60

Dépenses :

0.00

Déficit antérieur reporté :

- 16 313.60

Résultat de clôture en investissement :

0.00

Hors de la présence de Monsieur Franck PAILLON, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget lotissement Le Vallon du Suc. exercice 2021.

> Le Président, Serge ABQULIN

Fait et délibéré le 18/03/2022 Pour extrait certifié conforme